



Procès verbal
Conseil Exécutif 2023-2024
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Rencontre #16 - ordinaire - Session d'Hiver 2024
lundi 29 janvier 2024 à 19h15
À l'Université de Sherbrooke - Local A7-209

Présences:

Rose Beauséjour - Présidente (Présidence)
Kevin Contant-Holowatyj - Vice-président (Secrétariat)
Dounya El Jabiri - Trésorière
Frédérique Savard - Responsable aux affaires externes
Béatrice Gauthier - Responsable aux affaires académiques
Mathieu Saade - Responsable aux affaires professionnelles
Michaël Godin - Responsable à la condition étudiante et à l'environnement
Clémence Lamer - Responsable aux premières années
James-William Caron - Responsable aux affaires sociales et sportives

Absence: Cassy Dunaj - Responsable aux communications

Personnes Observatrices :

Ariane Lefebvre - Procès-verbaliste
Élise Ranjel
Raphaël Paillé
Lyna Allouane

1. Ouverture de la rencontre par la présidence

Rose Beauséjour déclare l'ouverture de la rencontre à 19h14 et constate la présence du quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (ANNEXE A)

Béatrice Gauthier propose,

Frédérique Savard appuie.

Autorisation unanime.

3. Lecture et adoption du procès-verbal (ANNEXE B)

Dounya El Jabiri propose

Mathieu Saadé appuie

Autorisation unanime.

4. Rapports des personnes exécutantes

4.1. Présidence

Pas de rapport.

4.2. Vice-présidence

Pas de rapport.

4.3. Trésorerie

Pas de rapport.

4.4. Responsable aux premières années

Pas de rapport.

4.5. Responsable aux affaires externes

Frédérique Savard nous fait un retour sur le PasseDroit qui fût un succès. La finale de la coupe face à face aura lieu demain soir; elle invite l'ensemble des membres du Conseil exécutif à y participer en grand nombre.

4.6. Responsables aux communications

Pas de rapport en raison de son absence à cette rencontre.

4.7. Responsable aux affaires sociales et sportives

James William Caron fait le point sur le tournoi baby foot qui aura possiblement lieu le prochain jour. De plus, les responsables de classes en matière sociale et sportive de première année ont organisé un brunch pour la dernière journée des examens au buffet des continents. Finalement, il partage que l'activité d'escalade organisée par le comité est déjà complète.

4.8. Responsable aux affaires académiques

Béatrice Gauthier fait un rappel au Conseil exécutif ont lieu ce mercredi midi dans les escaliers de la bibliothèque.

4.9. Responsable aux affaires professionnelles

Pas de rapport.

4.10. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Pas de rapport.

5. Affaires nouvelles

5.1. Demande de création d'un Comité de droit fiscal (ANNEXE C)

Des étudiants, dont notre Trésorière et responsable aux affaires externes, travaillent depuis un certain temps pour mettre sur pied un nouveau comité de droit fiscal. Le

but ne serait pas d'être en concurrence avec le comité droit des affaires et d'investissements (CDAI), car son objet serait spécifiquement le droit fiscal que le CDAI n'aborde pas à leurs connaissances. Le but de ce point serait de recommander la formation d'un tel comité au Conseil d'administration qui nécessiterait une modification des règlements généraux.

Kevin Contant-Holowatyj propose de permettre aux personnes observatrices, à l'exception de la procès-verbaliste, présentes de prendre la parole afin de présenter leur projet de création de comité.

Frédérique Savard appuie.

Autorisation unanime.

Dounya El Jabiri déclare son conflit d'intérêt à l'égard de ce point.

Kevin Contant-Holowatyj propose de recommander au conseil d'administration la création du comité de droit fiscal.

Frédérique Savard appuie.

Autorisation unanime.

5.2. Présidence de la commission électorale

Selon l'article 64 des règlements généraux, la Vice-présidence du Conseil exécutif préside la commission électorale d'office. Étant donné de possibles conflits d'intérêts qui pourraient découler d'une telle présidence de la commission électorale, il serait nécessaire d'ouvrir un appel aux candidatures pour la présidence de la commission électorale afin de pouvoir présenter une dérogation aux règlements généraux lors du prochain Conseil d'administration.

Kevin Contant-Holowatyj propose d'ouvrir un appel aux candidatures pour la présidence de la commission électorale et les membres composant celle-ci. Il présentera ensuite les candidatures au Conseil exécutif pour une approbation afin d'en faire la recommandation au Conseil d'administration et d'obtenir les dérogations nécessaires.

Béatrice Gauthier appuie.

Autorisation unanime.

5.3. Calendrier des instances

Le Conseil exécutif doit établir une date de l'Assemblée générale d'hiver. La meilleure date pour une telle Assemblée générale serait le mercredi 27 mars 2024 à 17h30 au Centre judiciaire afin de permettre du temps pour la mise-en-candidature d'une semaine et la période de campagne d'une semaine. De plus, cela donnera au Conseil exécutif le temps nécessaire pour finaliser la réforme des règlements généraux qui sera à ratifier à cette Assemblée générale.

Kevin Contant-Holowatyj propose de tenir l'Assemblée générale d'hiver le mardi 2 avril 2024 à 16h30 au centre judiciaire.

Béatrice Gauthier appuie.

Autorisation unanime.

5.4. Autorisation de dépense pour une armoire à clefs (ANNEXE D)

Nous avons, actuellement, une armoire à clef qui ne verrouille pas puisque la clef est perdue. J'ai validé avec Jérôme et cette armoire n'aurait pas été achetée par la faculté, car il n'a pas de double de la clef. Dans tous les cas, il serait moins cher et compliqué de simplement en faire l'achat d'un nouveau avec une combinaison plutôt qu'une clef qui peut se perdre facilement. Je propose l'achat de cette armoire à clefs sur Amazon à 39.08\$, taxes incluses.

Kevin Contant-Holowatyj propose l'achat de l'armoire à clefs présenté à l'annexe de l'ordre du jour.

Frédérique Savard appuie.

Autorisation unanime.

5.5. Demande de dérogation au calendrier de la Faculté (ANNEXE E)

Le Conseil exécutif doit approuver les demandes de dérogations proposées par la Faculté pour les calendriers facultaires de 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029. Une lettre d'acceptation des dérogations doit être rédigée et signée par la présidence au plus tard le mercredi 31 janvier 2024.

La demande vise les dérogations suivantes. Outre la semaine de relâche qui vise à permettre aux étudiants de participer activement aux événements entourant la visite de la CSC en 2026, les demandes de dérogation s'inscrivent dans nos coutumes facultaires et ne devraient pas poser de problème.

Rose Beauséjour propose d'entériner les dérogations proposées par le faculté de droit.

Kevin Contant-Holowatyj appuie.

Autorisation unanime.

5.6. Politique VACS

L'Association des Étudiantes et Étudiants en Droit de l'Université Laval, de concert avec la Faculté de droit de l'Université Laval, a publié dernièrement leur Politique d'intervention et de prévention de la violence dans les activités associatives. La politique a été élaborée de façon à lui attribuer un statut de modèle sur lequel les associations et organismes peuvent se baser pour élaborer la leur. La présidence propose donc de mandater le comité élaborateur de la politique sur les violences à

caractère sexuelle de se remettre, avec la Faculté, à la rédaction de la Politique tout en se basant sur ce modèle.

Lien vers la politique:

https://www.aedulaval.com/_files/ugd/c63aa6_a4f0d75521974741b759f18aaf2ec3a8.pdf

Ce point ne nécessite pas de proposition.

Béatrice Gauthier propose de revenir sur le point 5.3 de l'ODJ en raison d'un possible conflit d'horaire.

Frédérique Savard appuie.

Autorisation unanime.

Calendrier des instances

Le Conseil exécutif doit établir une date de l'Assemblée générale d'hiver. La meilleure date pour une telle Assemblée générale serait le mercredi 27 mars 2024 à 17h30 au Centre judiciaire afin de permettre du temps pour la mise-en-candidature d'une semaine et la période de campagne d'une semaine. De plus, cela donnera au Conseil exécutif le temps nécessaire pour finaliser la réforme des règlements généraux qui sera à ratifier à cette Assemblée générale.

Béatrice Gauthier propose de modifier la proposition précédemment adoptée afin que la date d'assemblée générale soit fixée pour le 27 mars 2024 à 16h30 au Centre judiciaire selon sa disponibilité et d'adopter des mesures d'accommodement pour ceux qui ne peuvent pas être présents à raison de la participation de certains membres qui seront à New York pour une Simulation des Nations-Unies.

Frédérique Savard appuie.

Autorisation unanime.

5.7. Lettre solidaire des AÉD de droit civil contre la hausse des frais de scolarité pour étudiant.es hors-province (ANNEXE F)

L'Association étudiante de droit de l'Université McGill sollicite l'appui et le soutien des autres facultés de droit du Québec dans leur combat contre la hausse des frais de scolarité annoncée à l'automne 2023 par le gouvernement caquiste. Par la signature des aéd au bas de la lettre ouverte, l'association de McGill souhaite mettre de l'avant cette collégialité et entraide qui règne entre les associations étudiantes de droit du Québec. La lettre n'est pas finale, il s'agit d'un brouillon qui est sujet à changement selon les diverses demandes des aéd. À titre indicatif, une demande de la part de la

part de l'UdeM vise à rédiger la lettre de manière inclusive. La présente vise à récolter les opinions des exécutants de l'AGED sur la possibilité de signer cette lettre ouverte et le cas échéant, à encadrer le processus en conformité avec les règlements généraux.

Rose Beauséjour propose que l'AGED se positionne en faveur de la lettre solidaire et conformément à la 12e position du cahier de l'AGED intitulé "Frais de scolarité et réinvestissement"

Kevin Contant-Holowatyj appuie.

Michael Godin demande le vote.

Autorisation à majorité.

6. Varia

6.1. Discussion sur la distribution des billets pour le film le Successeur

Rose Beauséjour propose de procéder au tirage des billets selon la formule suivante: Une publication sera mise en ligne sur le Facebook de l'AGED où les étudiant.es seront invités à regarder la bande annonce du film et à repérer l'indice recherché. Pour soumettre la réponse à l'indice, l'étudiant.e devra compléter le Google Forms publié sur le Facebook de l'AGED.

6.2. Journée cabane à sucre - Faculté de droit (26 mars 2024)

La Faculté demande aux membres du Conseil Exécutif de les aider à l'organisation de cette activité, notamment en ce qui concerne le bénévolat.

6.3. Conservation des documents (archivage) auprès du département des archives de l'Université de Sherbrooke

Il pourrait être intéressant de procéder à l'archivage de certains documents, vidéos, templates, etc. auprès du département des archives de l'Université de Sherbrooke. Par exemple, des vidéos souvenirs qui pourraient être présentées lors des célébrations de l'AGED (75e, 100e, etc.).

6.4. Commande de chandails "I rule"

Le budget pour les chandails "I rule" est de 3 000\$. Peut-on prendre le budget restant de la soirée vin fromage qui reste pour commander plus de chandails pour la communauté étudiante ?

Mathieu annonce qu'il s'agit d'une tradition annuelle à l'UdeS pour toutes les facultés d'offrir un chandail à la communauté étudiante. Il annonce que le budget de 3000\$ ne sera pas suffisant pour subvenir à la commande. Il s'occupera de la commande avec la COOP qui offre deux options soit local ou à outremer et note une grande différence de prix entre les deux.

7. **Clôture de la rencontre**

Suite à la discussion de tous les points sur l'ordre du jour, Rose Beauséjour déclare la clôture de la rencontre à 20h36.

Adoptée par résolution unanime signée par les membres du Conseil exécutif en date du 7 février 2024.

Signature : _____ Date: _____
Rose Beauséjour - Présidence

Signature: _____ Date: _____
Kevin Contant-Holowatyj - Secrétariat

ANNEXE A



Ordre du jour

Conseil exécutif 2023-2024

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Rencontre #16 - ordinaire - Session d' Hiver 2024

lundi 29 janvier 2024 à 19h15

Université de Sherbrooke - Local A7-209

1. **Ouverture de la rencontre**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Lecture et adoption du procès-verbal**
4. **Rapports des personnes exécutantes**
 - 4.1. **Présidence**
 - 4.2. **Vice-présidence**
 - 4.3. **Trésorerie**
 - 4.4. **Responsable aux premières années**
 - 4.5. **Responsable aux affaires externes**
 - 4.6. **Responsables aux communications**
 - 4.7. **Responsable aux affaires sociales et sportives**
 - 4.8. **Responsable aux affaires académiques**
 - 4.9. **Responsable aux affaires professionnelles**
 - 4.10. **Responsable à l'environnement et à la condition étudiante**
5. **Affaires nouvelles**
 - 5.1. **Demande de création d'un Comité de droit fiscal**

Des étudiants, dont notre Trésorière et Responsable aux affaires externes, travaillent depuis un certain temps pour mettre sur pied un nouveau comité de droit fiscal. Le but ne serait pas d'être en concurrence avec le comité droit des affaires et d'investissements (CDAI), car son objet serait spécifiquement le droit fiscal que le CDAI n'aborde pas à leurs connaissances. Le but de ce point serait de recommander la formation d'un tel comité au Conseil d'administration qui nécessiterait une modification des règlements généraux.

5.2. Présidence de la commission électorale

Selon l'article 64 des règlements généraux, la Vice-présidence du Conseil exécutif préside la commission électorale d'office. Étant donné de possibles conflits d'intérêts qui pourraient découler d'une telle présidence de la commission électorale, il serait nécessaire d'ouvrir un appel aux candidatures pour la présidence de la commission électorale afin de pouvoir présenter une dérogation aux règlements généraux lors du prochain Conseil d'administration.

5.3. Calendrier des instances

Le Conseil exécutif doit établir une date de l'Assemblée générale d'hiver. La meilleure date pour une telle Assemblée générale serait le mercredi 27 mars 2024 à 17h30 au Centre judiciaire afin de permettre du temps pour la mise-en-candidature d'une semaine et la période de campagne d'une semaine avant la tenue de celle-ci. De plus, cela donnera au Conseil exécutif le temps nécessaire pour finaliser la réforme des règlements généraux qui sera à ratifier à cette Assemblée générale.

5.4. Autorisation de dépense pour une armoire à clefs

Nous avons, actuellement, une armoire à clef qui ne verrouille pas puisque la clef est perdue. J'ai validé avec Jérôme et cette armoire n'aurait pas été achetée par la faculté, car il n'a pas de double de la clef. Dans tous les cas, il serait moins cher et compliqué de simplement en faire l'achat d'un nouveau avec une combinaison plutôt qu'une clef qui peut se perdre facilement. Je propose l'achat de cette armoire à clefs sur Amazon à 39.08\$, taxes incluses.

5.5. Demande de dérogation au calendrier de la Faculté

Le Conseil exécutif doit approuver les demandes de dérogations proposées par la Faculté pour les calendriers facultaires de 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029. Une lettre d'acceptation des dérogations doit être rédigée et signée par la présidence au plus tard le mercredi 31 janvier 2024.

La demande vise les dérogations suivantes. Outre la semaine de relâche qui vise à permettre aux étudiants de participer activement aux événements entourant la visite de la CSC en 2026, les demandes de dérogation s'inscrivent dans nos coutumes facultaires et ne devraient pas poser de problème.

5.6. Politique VACS

L'Association des Étudiantes et Étudiants en Droit de l'Université Laval, de concert avec la Faculté de droit de l'Université Laval, a publié dernièrement leur Politique d'intervention et de prévention de la violence dans les activités associatives. La politique a été élaborée de façon à lui attribuer un statut de modèle sur lequel les

associations et organismes peuvent se baser pour élaborer la leur. La présidence propose donc de mandater le comité élaborateur de la politique sur les violences à caractère sexuelle de se remettre, avec la Faculté, à la rédaction de la Politique tout en se basant sur ce modèle.

Lien vers la politique:

https://www.aedulaval.com/_files/ugd/c63aa6_a4f0d75521974741b759f18aaf2ec3a8.pdf

5.7. Lettre solidaire des AÉD de droit civil contre la hausse des frais de scolarité pour étudiant.es hors-province

L'Association étudiante de droit de l'Université McGill sollicite l'appui et le soutien des autres facultés de droit du Québec dans leur combat contre la hausse des frais de scolarité annoncée à l'automne 2023 par le gouvernement caquiste. Par la signature des aéd au bas de la lettre ouverte, l'association de McGill souhaite mettre de l'avant cette collégialité et entraide qui règne entre les associations étudiantes de droit du Québec. La lettre n'est pas finale, il s'agit d'un brouillon qui est sujet à changement selon les diverses demandes des aéd. À titre indicatif, une demande de la part de la part de l'UdeM vise à rédiger la lettre de manière inclusive. La présente vise à récolter les opinions des exécutants de l'AGED sur la possibilité de signer cette lettre ouverte et le cas échéant, à encadrer le processus en conformité avec les règlements généraux.

6. Varia

6.1. Discussion sur la distribution des billets pour le film le Successeur

X propose de procéder au tirage des billets selon la formule suivante: Une publication sera mise en ligne sur le Facebook de l'AGED où les étudiant.es seront invités à regarder la bande annonce du film et à repérer l'indice recherché. Pour soumettre la réponse à l'indice, l'étudiant.e devra compléter le Google Forms publié sur le Facebook de l'AGED.

6.2. Journée cabane à sucre - Faculté de droit (26 mars 2024)

La Faculté demande aux membres du Conseil Exécutif de les aider à l'organisation de cette activité, notamment en ce qui concerne le bénévolat.

6.3. Conservation des documents (archivage) auprès du département des archives de l'Université de Sherbrooke

Il pourrait être intéressant de procéder à l'archivage de certains documents, vidéos, templates, etc. auprès du département des archives de l'Université de Sherbrooke. Par exemple, des vidéos souvenirs qui pourraient être présentées lors des célébrations de l'AGED (75e, 100e, etc.).

6.4 Commande de chandails "I rule"

Le budget pour les chandails "I rule" est de 3 000\$. Peut-on prendre le budget restant de la soirée vin fromage qui reste pour commander plus de chandails pour la communauté étudiante?

7. Clôture de la rencontre

ANNEXE B



Procès verbal

Conseil exécutif 2023-2024

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Rencontre #15 - ordinaire - Session d'Hiver 2024

lundi 22 janvier 2024 à 19h15

Université de Sherbrooke - Local A7-209

Présences:

Rose Beauséjour - Présidente (Présidence)

Kevin Contant-Holowatyj - Vice-présidence (Secrétaire)

Dounya El Jabiri - Trésorière

Cassy Dunaj - Responsable aux communications

Frédérique Savard - Responsable aux affaires externes

James-William Caron - Responsable aux affaires sociales et sportives

Béatrice Gauthier - Responsable aux affaires académiques

Mathieu Saade - Responsable aux affaires professionnelles

Michaël Godin - Responsable à la condition étudiante et à l'environnement

Absence:

Clémence Lamer - Responsable aux premières années

1. Ouverture de la rencontre par la présidence

Rose Beauséjour déclare l'ouverture de la rencontre à 19h15.

2. Désignation du secrétariat

Que Kevin Contant-Holowatyj soit nommé secrétaire permanent pour la présente et les rencontres futures du Conseil exécutif du mandat 2023-2024. Dans le cas d'une absence, un

secrétaire sera nommé au début de la rencontre parmi les membres du Conseil exécutif présents.

Frédérique Savard propose.

Mathieu Saadé appuie.

Autorisation unanime.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (ANNEXE A)

Proposition: Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Béatrice Gauthier propose.

Mathieu Saadé appuie.

Autorisation unanime.

4. Lecture et adoption du procès-verbal (ANNEXE B)

Proposition: Que le procès-verbal du 15 janvier 2024 soit adopté.

Mathieu Saadé propose.

Cassy Dunaj appuie.

Autorisation unanime.

5. Rapports des personnes exécutantes

5.1. Présidence

Dans le cadre de sa rencontre hebdomadaire avec Josée Chartier, Rose Beauséjour a discuté du fonds des réfugiés. Josée Chartier a indiqué que la faculté envisageait de créer des fonds d'initiatives étudiantes et de santé et bien-être. Elle a suggéré l'instauration d'un fonds des réfugiés géré comme une bourse. Le dossier du permis de réunion se poursuit ; la demande a finalement été transmise à la Régie des alcools.

5.2. Vice-présidence

Kevin Contant-Holowatyj mentionne qu'il aura une rencontre le 23 janvier concernant les caméras de sécurité. De plus, il fait le point sur les différentes rencontres qu'il a eu avec la Trésorière concernant la révision budgétaire ainsi qu'une autre rencontre avec la Présidence du Conseil d'administration. Il fait un suivi sur la mise-à-jour de correction au Registre des entreprises du Québec. Il indique qu'elle est presque terminée et sera soumise le 23 janvier 2024 avec traitement prioritaire.

5.3. Trésorerie

Dounya El-Jabiri fait un suivi concernant le traitement des demandes de remboursements. Elle partage aussi la résolution de certains problèmes budgétaires à certains comités. Elle fait l'état des discussions avec la Vice-présidence concernant le

budget; elle a conclu que seulement un transfert d'argent sera possible, mais la recatégorisation des cases budgétaires ne serait pas possible en raison du temps que ceci prendrait. Par contre, certaines choses seront mis en place pour le prochain Conseil exécutif.

5.4. Responsable aux premières années

Pas de rapport en raison de son absence.

5.5. Responsable aux affaires externes

Frédérique Savard l'AGEG a reçu des blâmes de la sécurité lors des 5@8. Plusieurs restrictions ont été imposées. La grève pour une meilleure rémunération des stages dans d'autres domaines constitue un enjeu pour plusieurs associations. Elle a partagé le lancement du Carnaval, qui débute cette semaine, ainsi que l'AG CFAK et le Collectif, qui se tiendra le 24 janvier 2024. En ce qui concerne le Passé droit, elle indique que tout est prêt à l'exception du permis de réunion, qui attend encore l'approbation par la Régie des Alcools.

5.6. Responsables aux communications

Cassy Dunaj partage avec le Conseil exécutif l'activité du comité droit de la santé, soit un cocktail droit de la santé. De plus, elle partage la tenue le vendredi 26 janvier 2024 d'un cours simulé de Common Law organisé par le comité.

5.7. Responsable aux affaires sociales et sportives

James William-Caron partage une première activité du Comité droit du sport, qui a lieu le 31 janvier 2024. Ça sera une activité d'escalade gratuite au vertige. Il partage aussi la tenue d'une activité de Lawgames le 23 janvier 2024. Il fait aussi l'état d'un tournoi sportif que les responsables des classes de 1re année voulaient organiser. Ils voulaient faire un tournoi sportif, mais il y avait un conflit d'horaire et de logistique en raison des Jeux du Québec. Finalement, il partage au Conseil exécutif la tenue d'un tournoi de baby-foot le 31 janvier 2024; l'équipe gagnante se verra remettre un prix aux Arcades.

5.8. Responsable aux affaires académiques

Béatrice Gauthier a fait un topo sur la rencontre avec tous les responsables de classes ainsi que des membres de la faculté. La rencontre fût productive et les responsables académiques ont soulevé le point qu'il y avait beaucoup de bruit dans les corridors pendant les cours. La faculté a rassuré tout le monde qu'elle s'attardera sur le dossier en concert avec l'AGED.

5.9. Responsable aux affaires professionnelles

Mathieu Saadé fait un retour sur la soirée vin et fromage qui fût un grand succès. Il annonce également qu'il va commander les chandails "I RULE THE LAW". Il aura 3 partenaires de l'AGED. Finalement, au sujet de la commande Guru, il rassure le Conseil exécutif qu'elle va arriver d'ici la semaine du 29 janvier 2024.

5.10. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Michaël Godin annonce la tenue d'une conférence sur l'environnement le 23 janvier 2024. Au sujet de la Friperie, celle-ci sera commune avec le défilé X Show dla fac et le comité droit vert l'avenir.

6. Affaires nouvelles

6.1. Collaboration entre l'artiste en résidence et le comité des arts

Proposition: Que la Responsable aux premières années obtienne une liste à jour des membres du comité des arts afin de les mettre en contact avec l'artiste en résidence de la faculté de droit et d'entamer des discussions avec le comité afin de trouver des personnes pour combler le postes vacants que Conseil exécutif nommera ensuite par intérim.

Frédérique Savard propose.

Mathieu Saadé appuie.

Autorisation unanime.

6.2. Autorisation de dépense pour l'achat d'une licence d'Adobe Acrobat Pro

Les besoins pour un tel logiciel sont assez grands compte tenu de sa nécessité lorsque nous devons faire signer des documents, des procès-verbaux et des résolutions. De plus, ce logiciel est utile pour modifier, sécuriser des documents PDF. À l'heure actuelle, j'utilise mon logiciel personnel que je paie de ma poche. Je proposerais l'achat d'une licence pour les besoins afférents de l'AGED actuels et futur. Une telle licence serait au coût de 358.58 CAD pour une licence commune qui sera partagée selon les besoins.

Kevin Contant-Holowatyj propose.

Mathieu Saadé appuie.

Autorisation unanime.

6.3. Autorisation de dépenses pour l'achat d'un coffre-fort (ANNEXE C)

Après avoir discuté avec la présidence et certains membres du Conseil exécutif, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il serait temps de faire l'achat d'un nouveau coffre-fort puisque celui que nous avons présentement n'a pas beaucoup de volume et n'a qu'une clef. Dans le cas où celle-ci se perd dans les transitions de mandat ou pour toute autre raison, nous perdions l'accès au coffre-fort. Je propose l'achat d'un coffre-fort avec serrure électronique et clef du Costco à un prix raisonnable. Voici une photo du coffre-fort que nous pourrions acheter. Le coût serait de 344.91 taxes incluses.

Kevin Contant-Holowatyj propose.

Frédérique Savard appuie.

Kevin Contant-Holowatyj propose de retirer sa proposition suite aux discussions qui ont eu lieu.

Frédérique Savard appuie.

Autorisation unanime.

Kevin Contant-Holowatyj propose de faire une copie de la clef du coffre-fort qui sera remise à la présidence.

Mathieu Saadé appuie.

Michaël Godin demande le vote.

Autorisation à la majorité.

6.4. Scène et Sauve

Cet OBNL offre des services de formation et d'intervention sur le terrain pour prévenir et agir en cas de VACS. Bien qu'Elixir fournit des services aux 5 à 8, l'entente ne s'étend pas aux autres activités où le risque de VACS est tout aussi présent, notamment le PasseDroit. J'ai déjà parlé à la présidente et fondatrice concernant la possibilité de bénéficier de leurs services. Le premier pas dans le processus consiste à remplir un formulaire. L'OBNL aime rencontrer les requérants avant de procéder à des présences sur le terrain, pour pouvoir entamer tous les préparatifs nécessaires. Cliquez ici pour visiter son site Web: <https://sceneetsauve.com/accueil>.

Kevin Contant-Holowatyj propose d'entamer les premières étapes afin de pouvoir collaborer avec Scène et Sauve pour les activités non couvertes par l'entente de service d'Elixir.

Frédérique Savard appuie.

Autorisation unanime.

7. Varia

7.1. Amélioration du calendrier facultaire

Rose Beauséjour et la Cassy Dunaj vont rencontrer Josée Chartier, Secrétaire Facultaire pour améliorer l'utilisation du calendrier facultaire. Elles aimeraient recueillir des commentaires de la part de membres du Conseil exécutif afin de les partager.

Kevin Contant-Holowatyj propose d'ajouter un point varia "retour sur les discussions de la rencontre"

Frédérique Savard appuie.

Autorisation Unanime.

7.2. Retour sur les discussions de la rencontre

8. Clôture de la rencontre

Suite à la discussion de tous les points sur l'ordre du jour, Rose Beauséjour déclare la fermeture de la rencontre à 20h14.

Signature : _____ Date: _____
Rose Beauséjour - Présidence

Signature: _____ Date: _____
Kevin Contant-Holowatyj - Secrétariat

ANNEXE C

DEMANDE OFFICIELLE DE CRÉATION DE COMITÉ

Nom de la/des personne(s) demandeuse(s) :

1. Dounya El-Jabiri
2. Elise Rangel
3. Émile Bellerose-Simard
4. Lucas Lupien-Agostinho
5. Lyna Allouanne
6. Nicolas Girard-Bissonnette
7. Raphaël Paillé

Demande/proposition officielle :

Nous vous proposons par la présente demande la création du Comité de Droit Fiscal (CDF) au sein de l'AGED. Le droit fiscal est un vaste domaine de droit qui, bien que souvent rattaché au droit des affaires, s'en distingue par sa pratique et sa substance. Nous pensons que le droit fiscal est actuellement trop peu représenté à la faculté. Un comité entièrement consacré à sa promotion au sein de la faculté de droit bénéficiera inéluctablement aux étudiants. Ceux-ci pourront approfondir leurs connaissances sur ce domaine de droit et sur sa pratique de manière beaucoup plus poussée par l'entremise des activités proposées par le Comité de Droit Fiscal.

De plus, on peut remarquer qu'un comité dédié exclusivement au droit fiscal est présent dans plusieurs autres facultés de droit au Québec, notamment à l'Université de Montréal et à l'Université Laval. Ainsi, nous croyons fermement qu'il serait particulièrement pertinent d'avoir un tel comité à l'Université de Sherbrooke, d'autant plus que notre université est reconnue pour son expertise en fiscalité. Elle est en effet réputée pour son programme de maîtrise en fiscalité et les étudiants au baccalauréat en droit doivent obligatoirement suivre un cours de droit fiscal.

Pour ce qui est de la constitution du comité, nous avons déjà formé une équipe qui assurera le fonctionnement du comité par intérim jusqu'aux élections en assemblée générale :

- Coordination: Raphaël Paillé
- Membre de l'exécutif: Dounya El-Jabiri
- Responsable aux commandites: Lucas Lupien-Agostinho
- Responsable aux communications: Émile Bellerose-Simard
- Trésorier: Nicolas Girard-Bissonnette
- Responsable aux événements: Elise Rangel
- Responsable au marketing: Lyna Allouane

Raison de la demande :

Nous avons l'ambition d'offrir aux étudiants de la faculté une gamme d'activités variées leur permettant de découvrir et de mieux comprendre la réalité du droit fiscal ainsi que de côtoyer différents professionnels œuvrant dans le domaine.

Nous désirons élargir les horizons des étudiants en leur présentant ce domaine méconnu qui offre de riches perspectives de carrière. C'est dans cette optique que nous avons déjà quelques activités à proposer:

- Conférences et événements de réseautage avec des professionnels de la fiscalité issus de divers milieux (cabinet d'avocats, entreprises privées, fonction publique, notaires fiscalistes...)
- Événement de réseautage de style « speed dating » avec des professionnels de la fiscalité
- Soirée de jeux avec des fiscalistes en partenariat avec le Comité Casino
- Visite à la Cour Canadienne de l'impôt organisée conjointement avec le CDP
- Visite de cabinets d'avocats offrant des services en droit fiscal
- Conférences et activités de réseautage avec des notaires fiscalistes en partenariat avec le Comité du Droit Notarial

Nom de la personne signataire : Raphaël Paillé

Signature Raphaël Paillé

ANNEXE D

Boîte de rangement de clés pour Armoire - Four maison, garage,

[Retour aux résultats](#)



Passez la souris sur l'image pour l'agrandir



Pawfly Armoire à clés à 20 positions avec serrure à combinaison réinitialisable - Noir - Boîte de rangement numérique en acier pour clés - Avec étiquettes colorées - Autocollants et crochets

[Visitez la boutique Pawfly](#)

5,0 ★★★★★ 3 évaluations

33⁹⁹ \$

✓prime En un jour

Avec **Amazon Business**, vous l'auriez gagné économie de 52,14\$ au cours de la dernière année. [Créer un compte gratuit](#) et économisez jusqu'à 8 % aujourd'hui.

Taille: 20 Keys

120 Keys 119,99 \$ ✓prime	20 Keys 33,99 \$ ✓prime	60 Keys 109,99 \$ ✓prime
---------------------------------	---	--------------------------------

Marque	Pawfly
Matériau	Acier allié
Dimensions du produit	17P x 21La x 9,5H centimètres
Type de montage	Montage mural
Taille	20 Keys

À propos de cet article

- 20 positions : l'étui de rangement a été grandement optimisé pour tirer le meilleur parti de l'espace. Pratique pour contenir jusqu'à 20 clés. Idéal pour

ANNEXE E

Faculté/ CUF	Dérogation demandée	Complément d'information
FDRT	PREMIER CYCLE	
	<p>Modifier la date de début des trimestres d'automne pour les personnes étudiantes de 1^{ère} année :</p> <p>2024-2025 : 19 août 2025-2026 : 13 août 2026-2027 : 17 août 2027-2028 : 16 août 2028-2029 : 21 août</p>	<p>Les dates modifiées sont antérieures à la date prévue à l'article 8.1.2 du Règlement des études pour le début du trimestre d'automne (au plus tôt le 24 août). Une dérogation est requise.</p>
	<p>Annuler la journée réservée aux activités étudiantes des trimestres d'automne et d'hiver :</p> <p>2024-2025 2025-2026 2026-2027 2027-2028 2028-2029</p>	<p>En vertu de l'article 8.1.4 du Règlement des études, il y a suspension des activités pédagogiques lors des journées réservées aux activités étudiantes. Une dérogation est requise, ainsi qu'un avis de l'association étudiante concernée.</p>
	<p>Modifier les dates de la semaine de relâche du trimestre d'automne :</p> <p>2025-2026 : 13 au 18 octobre</p> <p>Modifier la date de fin du trimestre d'hiver :</p> <p>2025-2026 : 1^{er} mai</p>	<p>En vertu de l'article 8.1.4 du Règlement des études, il y a suspension des activités pédagogiques lors de la semaine de relâche. Une dérogation est requise.</p> <p>La date modifiée est postérieure à la date prévue à l'article 8.1.2 du Règlement des études pour la fin du trimestre d'hiver (au plus tard le 30 avril). Une dérogation est requise.</p>

ANNEXE F

Le __ février 2024

Sujet: Lettre solidaire des AÉD de droit civil contre la hausse des frais de scolarité pour étudiant.es hors-province

Le 13 octobre dernier, le gouvernement de la CAQ a annoncé que les étudiant.es canadiens qui entament leurs études à l'automne 2024 paieront désormais 17 000 \$ par année, au lieu de 9000 \$, tel qu'il leur coûte présentement. Selon l'annonce initiale, les personnes de la communauté étudiante internationale devront assumer des frais de scolarité de 20 000 \$.

Selon les universités McGill, Concordia et Bishop's, il deviendra impossible d'attirer une clientèle hors-province si les frais s'élèvent à 17 000 \$ par année. Suivant l'annonce du gouvernement en octobre dernier, ces universités avaient annoncé en décembre des baisses en inscriptions de l'ordre de 16 à 20%, comparativement à l'année précédente¹. Les baisses en inscriptions se dressent désormais dans l'ordre de 30% selon le président de l'université Concordia, Graham Carr, au moment de la signature de cette lettre².

Suivant cette annonce, les trois universités québécoises anglophones concernées (ci-après, les «**universités concernées**») ont proposé au gouvernement un plan de francisation « visant à atteindre les objectifs de promotion et de protection de la langue française »³, le 6 novembre dernier. Aucune réponse officielle n'avait été communiquée. Le 9 décembre suivant, l'université Concordia annonçait la présentation d'un plan bonifié réitérant l'engagement des universités de mettre immédiatement sur pied des initiatives visant la promotion et la protection de la langue française au sein de ces institutions.

¹ « [Frais de scolarité hors Québec : les universités anglophones font une offre à Legault](#) », *La Presse Canadienne*, Radio Canada, le 9 décembre 2023.

² « [Montreal's Concordia University sees 'concerning' drop in applications](#) », *City News*, le 22 janvier 2024.

³ « [Droits de scolarité des personnes étudiantes canadiennes hors Québec : les universités Bishop's, Concordia et McGill déplorent les impacts des mesures annoncées et soumettent une proposition bonifiée au gouvernement](#) », *Université Concordia*, 9 décembre 2023.

Le 14 décembre, la ministre de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry, a revu la mesure initialement annoncée dans une lettre adressée aux vice-chanceliers des universités concernées, publiée sur ses réseaux sociaux⁴. Dans cette lettre, elle rappelle le désir du gouvernement de «corriger le déséquilibre financier entre les réseaux anglophone et francophone et assurer une meilleure rétention et intégration des étudiant.es canadien.nes et internationaux à la société québécoise». Elle corrige l'augmentation de la tarification à 12 000 \$ par année pour les étudiant.es canadien.nes non-résident.es du Québec. Elle exempt également l'université Bishop's des mesures annoncées, vu la situation démographique et linguistique distincte de la région de l'Estrie.

Les mesures annoncées par le gouvernement du Québec s'inscrivent dans une visée inquiétante d'atteinte à l'accessibilité à l'éducation. Elles présentent le risque de réduire la diversification de nos communautés étudiantes, ce que les AÉD soussignées dénoncent fermement. Le droit à l'éducation est, et doit continuer d'être, soutenu de principes d'équité et de diversification de perspectives. Les étudiant.es hors-province et québécoi.ses ont énormément à gagner de leurs idées et expériences mutuelles. Il importe d'encourager cette diversité dans nos communautés étudiantes, plutôt que de la réduire.

Peu importe dans quelle mesure l'objectif « d'équilibrer les gains découlant de l'attractivité des universités québécoises et de la plus grande capacité de certaines d'entre elles de tirer parti de cette attractivité »⁵ puisse être louable, nous ne pouvons faire reposer ce poids sur les épaules des étudiant.es issu.es de l'extérieur du Québec. La fermeture de nos portes aux apports importants de ces étudiant.es ne promeut en rien le rayonnement de nos universités, tant anglophones que francophones, sur la scène locale ou internationale.

C'est en ce sens que **X (nombre)** associations d'étudiant.es en droit civil au Canada se sont réunies afin de dénoncer les mesures implémentées, et de protéger l'accès égal et équitable à une éducation diverse et enrichie par les perspectives de chacun.

⁴ [Lettre de la ministre Déry à l'attention des vice-chanceliers des universités concernées](#), Pascale Déry, le 14 décembre 2023.

⁵ « [Il faut mieux soutenir les universités d'ici](#) », Daniel Jutras, Sophie D'Amours, Pierre Cossette, Maud Cohen et Federico Pasin, le 25 octobre 2023.